



**HAL**  
open science

## Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission Locale : du délai de “ latence ” au phénomène du “ non-recours ”

Benjamin Vial

► **To cite this version:**

Benjamin Vial. Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission Locale : du délai de “ latence ” au phénomène du “ non-recours ”. 2014. halshs-01779512

**HAL Id: halshs-01779512**

**<https://shs.hal.science/halshs-01779512>**

Submitted on 15 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission Locale » : du délai de « latence » au phénomène du « non-recours »

Par Benjamin VIAL,  
Odenore

### 1,9 million de jeunes ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire

En 2013, une note du Conseil d'analyse économique s'inquiétait du sort des 1,9 million de Neets repérés en France, ces personnes de 15 à 29 ans ni en emploi ni en formation ni dans le système scolaire (NEET<sup>208</sup>) qualifiées tour à tour de « ni-ni », d'« invisibles », de « perdus de vue », ou encore, de « décrochés »<sup>209</sup>. Les auteurs attiraient particulièrement notre attention sur les 900 000 Neets jugés « à la dérive » (sic), ceux ne se déclarant pas ou plus en recherche d'emploi. Parallèlement, la lutte contre le non-recours aux droits et services entrainé de plain-pied sur l'agenda politique en devenant l'un des axes forts du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale<sup>210</sup>. Le non-recours renvoie à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre. Le phénomène comprend le non-recours par non-connaissance (l'offre n'est pas connue), le non-recours par non-demande (l'offre est connue mais pas demandée), le non-recours par non-réception (l'offre est connue, demandée mais non reçue ou partiellement seulement) et le non-recours par non-proposition (l'offre n'est pas proposée et – en raison de ses caractéristiques – ne peut être connue/demandée autrement)<sup>211</sup>.

### Comprendre le « temps » de non-recours

Dans le sillage des préoccupations politiques autour de l'accès aux droits sociaux des jeunes<sup>212</sup> et à travers l'étude « Entre Ecole et Mission locale »<sup>213</sup>, nous avons souhaité qualifier et comprendre les situations et trajectoires de non-recours à la Mission locale. Les Missions locales sont effectivement les institutions phares et pivots de l'offre publique d'insertion destinée aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elles font partie du service public de l'emploi et proposent à ce titre un accompagnement social vers l'emploi, rendant possible le recours à certains « droits » via différents dispositifs (accès à la formation, accès au logement, soutien financier...). La présence de l'Animation régionale des Missions locales de Rhône-Alpes dans le comité de pilotage de l'étude et le soutien financier de la Région témoignent d'une préoccupation autour du phénomène du non-recours. C'est particulièrement le « délai » estimé de 28 mois en moyenne<sup>214</sup> entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale qui interpelle les institutions et inquiète les pouvoirs publics. Notre étude révèle un certain nombre d'éléments permettant d'étayer, de situer, de comprendre ce « temps »<sup>215</sup> de non-recours. Des portraits<sup>216</sup> issus de ce travail sont présentés à la suite de cet article. Sans revenir ici sur l'ensemble des résultats consultables par ailleurs, nous en proposons une autre lecture, notamment à partir d'un travail de recherche en cours<sup>217</sup>.

<sup>208</sup> Not in Employment, Education or Training.

<sup>209</sup> CAHUC P., CARCILLO S., ZIMMERMANN K. F., « L'emploi des jeunes peu qualifiés en France », Les notes du Conseil d'Analyse Économique, n°4, Avril 2013.

<sup>210</sup> <http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE-janvier2013-2.pdf>. Cf. Axe 1 « Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ».

<sup>211</sup> WARIN P., « Le non-recours : définitions et typologies », Working Paper de l'Odenore, n°1, Juin 2010. <https://odenore.msh-alpes.fr/serie-documents-de-travail>. Concernant le non-recours par non-proposition, voir WARIN P., « What is the Non Take-up of Social Benefits ? », Books & Ideas, 2014. <http://www.booksandideas.net/What-is-the-Non-Take-up-of-Social.html>.

<sup>212</sup> DULIN A., « Droits formels/droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes », Avis du Conseil Economique Social et Environnemental, 2012. <http://www.lecese.fr/travaux-publies/droits-formels-droits-reels-ameliorer-le-recours-aux-droits-sociaux-des-jeunes>.

<sup>213</sup> ARML, CEREQ, Mrie, ODENORE et PRAO, « Entre Ecole et Mission Locale », rapport à la région Rhône-Alpes, 2014. [http://mv02.mrie.org/personnes-en-difficultes/detail\\_doc.asp?id=164](http://mv02.mrie.org/personnes-en-difficultes/detail_doc.asp?id=164).

<sup>214</sup> PRAO, « Mission d'observation du rattachement en formation et en faveur de l'emploi », octobre 2013. <http://www.rhonealpes-orientation.org/prao/observation/etudes-emploi-formation/rattachement-scolaire/le-rattachement-scolaire-en-rhone-alpes-67429.kjsp>.

<sup>215</sup> Nous laissons ici ouverte la discussion autour de la notion de "temps" et la question de son adéquation avec ce qui se vit, s'expérimente, se joue, entre la sortie du système scolaire et l'entrée en mission locale.

<sup>216</sup> Celui de Louis, rédigé par l'auteur de cet article et celui de Kylian et Leila rédigés par la MRIE.

<sup>217</sup> Ce travail de thèse porte sur les trajectoires de non-recours à et de "retour vers" l'offre publique d'insertion destinée aux jeunes. Il se poursuit au laboratoire PACTE (Université de Grenoble), sous la Direction de Philippe Warin, au sein de l'équipe Odenore du laboratoire CNRS PACTE et de la MSH-Alpes. <http://www.pacte-grenoble.fr/blog/membres/vial-benjamin/>.



RDV

Jeunes

p8  
p43  
p48  
p120  
p176  
**p177**  
p181  
p251  
p317



RDV

Non-recours

p14  
p27  
**p177**  
p199  
p204  
p214

## Du prisme individuel au questionnement institutionnel

L'intérêt autour du non-recours et l'action sur le phénomène est en effet affaire d'interprétations. A titre d'exemple et de façon récurrente, les responsables institutionnels et travailleurs sociaux peuvent avoir tendance à d'abord appréhender le non-recours sous sa forme de « non-connaissance », attribuant sa cause principale à un manque d'information. Par effet miroir, le recours à l'offre publique se donne à voir comme allant de soi, dès lors que celle-ci est bien connue<sup>218</sup>. Dans le cas présent du non-recours à la Mission locale, au-delà de la connaissance de l'institution et de l'offre proposée, les professionnels expliquent d'abord l'existence du non-recours chez les jeunes par l'absence de demande voire le manque d'envie ou de motivation. L'enjeu repose alors sur « l'émergence d'une demande » pour et par la « formulation d'un projet »<sup>219</sup>. En toile de fond, c'est bien souvent une lecture du non-recours par un prisme individuel qui prédomine, justifiant un travail sur la personne et son projet, au regard de son parcours singulier<sup>220</sup>.

A rebours, l'un des apports de notre approche par les histoires de vie est d'envisager dans quelle mesure les institutions, dispositifs, professionnels, participent à façonner les parcours sociaux. C'est la teneur sociale et politique du non-recours qu'il s'agit de faire rejaillir, à partir de ce que nous racontent les trajectoires des non-recourants, de sorte que l'on puisse montrer en quoi les situations de non-recours relèvent pour partie de raisons « institutionnelles » et révèlent par là même des leviers d'action sur le phénomène. Dans cet esprit, nous proposons ici une relecture de trois enseignements de notre étude, en soulignant comment leurs « échos » pour l'offre publique d'insertion, ses institutions et professionnels, viennent questionner la manière dont elle s'adresse aujourd'hui aux personnes de moins de 25 ans.

## Les termes trompeurs de « latence » et d' « errance »

Le premier enseignement a trait au point de départ de notre travail, l'inquiétude politique autour d'un délai de « latence » (ou d'« errance ») présumé entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale. Les termes de « latence » ou d' « errance » - éléments de langage répandus dans le champ professionnel de la jeunesse - paraissent ici inappropriés, dans la mesure où ils ne rendent pas compte de la diversité des situations socioprofessionnelles expérimentées. Selon notre étude (dont les résultats statistiques sont à prendre avec précaution<sup>221</sup>), parmi les personnes susceptibles d'avoir mis un certain temps avant de se rendre en Mission locale, 46 % étaient en réalité principalement en emploi, en stage, ou en formation<sup>222</sup>. La situation principale des 54 % restant est effectivement d'être ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire (NEETS), mais 23 % n'en restent pas moins demandeurs d'emploi quand 31 % se disent pas ou plus en recherche d'emploi<sup>223</sup>. Ainsi, le public des « latents/errants », si tant est qu'il existe, est minoritaire parmi les non-recourants. Qui plus est, quelle que soit la situation des personnes, ce vocable donne l'image trompeuse et parfois dépréciative de destins sociaux en suspension, en gestation, voire, en perte. Or, la plupart du temps, il ne se

<sup>218</sup> Par voie de conséquence, sont évacuées ou minorées les autres formes de non-recours dont les causes et pistes associées pour l'action publique paraissent de nature à remettre davantage en cause les normes institutionnelles en vigueur et les pratiques professionnelles à l'œuvre. WARIN P., « L'action sur le non-recours devant les résistances du travail social », Revue Française des Affaires Sociales, 2014/1.

<sup>219</sup> ZUNIGO X., « Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion », Actes de la recherche en science sociales, n°184, 2010/4 ; ZUNIGO X., « L'apprentissage des possibles professionnels. Logiques et effets sociaux (des missions locales pour l'emploi des jeunes) », Sociétés contemporaines, n°70, 2008/2.

<sup>220</sup> GIULIANI F., « Les conseillers face à la norme des parcours d'insertion : entre expérimentations et stratégies de survie », Informations sociales, n° 156, 2009/6.

<sup>221</sup> Les conditions de recueil des données ne permettent pas d'assurer une représentativité des résultats. Quoi qu'il en soit, et c'est une constante de la construction de statistiques sur les non-recourants, il est difficile d'établir une « représentativité statistique » d'un public qui, par définition, échappe en partie aux systèmes de données et procédures d'information statistique des institutions publiques.

<sup>222</sup> Question de référence et items de réponse : « Pendant cette période [il est rappelé en amont de la question que l'expression "pendant cette période" évoque le temps entre la sortie du système scolaire et l'entrée en mission locale], quelle était votre situation la plus courante (celle qui a duré le plus de temps) ? » : « en activité professionnelle » / « demandeur d'emploi » / « sans activité » / « stagiaire » / « élève/étudiant ».

<sup>223</sup> Parmi les personnes ne se déclarant pas ou plus en recherche d'emploi (c'est-à-dire « sans activité », cf. note de bas de page n°13), les moins de 20 ans (particulièrement les mineurs), ainsi que les peu ou pas diplômés (« aucun diplôme » et « diplôme national du brevet des collèges ») sont significativement surreprésentés.

passe pas « rien » dans la vie des personnes en situation de non-recours, celles-ci continuant à vivre des expériences, à faire des choix, à se construire, à se projeter. S'intéresser à ce « temps » entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale, c'est donc lui attribuer une valeur, pour ce qu'il peut s'y passer, s'y jouer, au sein ou en dehors de l'univers institutionnel. En plus d'ouvrir à une compréhension plus fine des histoires de vie, cet éclairage est de nature à servir la relation d'accompagnement en levant les « non-dits » qui peuvent parfois l'entraver et rejaillir a posteriori sous la forme d'obstacles cachés ou de freins.

### Des besoins sociaux invisibles et inaudibles<sup>224</sup>

Pour autant, et c'est le deuxième point de notre développement, puisque l'on appelle ici à relativiser la terminologie de « latence » ou d' « errance » associée au non-recours chez les jeunes, peut-on alors considérer le phénomène comme un « faux problème » au sens où il constituerait finalement une forme de transition, un cheminement personnel, un « temps » tout compte fait nécessaire, entre la fréquentation de l'univers scolaire d'une part, et le recours aux institutions d'insertion d'autre part ? Parmi les personnes arrivant pour la première fois en Mission locale, 39 % disent n'avoir été l'objet d'aucune proposition d'aide depuis leur sortie du système scolaire, alors même qu'elles auraient souhaité en recevoir une. Autrement dit, des besoins sociaux existent mais ne rencontrent pas nécessairement de réponse ou ne trouvent pas toujours à qui parler<sup>225</sup>. Un désintérêt ou un détachement vis-à-vis du non-recours fait alors courir le risque de rendre invisibles ces besoins aux yeux des institutions et des professionnels. Seront effacées du même trait les raisons pour lesquelles ces besoins ressentis ne trouvent pas nécessairement d'écho auprès de l'offre publique, avec en ligne de mire les éventuels décalages entre les attentes et ce qui est (dans les « faits ») ou semble (du point de vue des personnes) possible/impossible de réaliser au sein des institutions. Le questionnement de l'offre publique à partir de la typologie du non-recours présentée plus haut paraît dès lors essentiel pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action publique. Considérant le droit des personnes à être informées sur leurs droits et leur liberté de ne pas y recourir, le fait qu'elles le soient et la façon dont elles le sont changent la nature du non-recours, donc sa signification, et l'enjeu qui peut en découler pour l'action publique. Plus concrètement et à titre d'exemple, savoir précisément si les personnes éligibles à l'offre disponible en Mission locale ont été informées, à quel(s) moment(s), de quelle(s) façon(s), et dans quelles circonstances, permettra d'établir les conditions d'une communication efficace, c'est-à-dire susceptible de retenir l'attention puis de générer le recours si telle est son intention. Loin d'être seulement une donnée factuelle et « objective », l'information - saisie à travers le degré et les conditions d'information des personnes ainsi que la façon dont elles en font ou non part - constitue aussi une porte d'entrée tout à fait intéressante pour saisir le rapport subjectif des personnes aux institutions, à l'offre publique, aux droits, à l'accompagnement etc. Aux prémices de l'accompagnement, c'est là aussi une piste intéressante pour situer la « demande » des personnes et ajuster la relation<sup>226</sup>.

<sup>224</sup> MAZET P., « La non-demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », La Vie des idées, 2010.

<http://www.laviedesidees.fr/La-non-demande-de-droits-pretons-l.html>.

<sup>225</sup> La réponse indiquant l'absence de proposition d'aide reçue entre la sortie du système scolaire et l'entrée en Mission locale est déclarative. Si nous n'avons pas la possibilité de « vérifier » la donnée, elle n'en demeure pas moins à prendre au sérieux. Au-delà du fait qu'il y ait eu (ou non) « contact informationnel » avec une offre de droits/services, un dispositif, ou un professionnel, nous nous intéressons ici à ce qu'il en est resté, ce que cela a pu générer, en bref, à ce que cette réponse signifie - toute déclarative qu'elle soit - du point de vue de la personne interrogée, au moment où elle la donne. L'information est ainsi pensée par le prisme de sa dimension subjective, comme un espace à part entière au sein du rapport entre une offre de droits/services et ses destinataires.

<sup>226</sup> Notons que le formulaire d'inscription à la Mission locale comprend une question renseignant le biais par lequel la personne a pris connaissance de l'existence de l'institution. La statistique est d'ailleurs fréquemment reprise dans les rapports d'activité des Missions locales et par l'ARML (Association régionale des Missions locales). Néanmoins, l'usage de la donnée semble être essentiellement quantitatif, à travers la reprise telle quelle de l'information statistique. Dans la continuité de cette préoccupation autour des « relais d'information » vers la Mission locale, notre conception de l'information brièvement présentée dans la note de bas de page n°18 amènerait à poursuivre cette intention vers une approche davantage qualitative.

## Être l'objet de « droits », devenir « sujet de droit » : l'enjeu éducatif

Le troisième enseignement de notre travail s'inscrit dans la continuité du précédent paragraphe soulignant l'existence de besoins sociaux « inaudibles ». Manifestement, l'idée qu'il puisse exister autre chose que l'institution scolaire pour construire son parcours social, se former et s'insérer, ne va pas toujours de soi. Une fois quittée l'école, et particulièrement lorsque l'histoire scolaire s'est avérée délicate, certaines personnes entreprennent de « faire sans » l'univers institutionnel et de se débrouiller par elles-mêmes, l'expérience du non-recours reflétant alors une aspiration à l'autonomie. D'autres semblent moins engagées dans cette voie mais restent tout de même en retrait des dispositifs d'éducation et d'insertion, ne se projetant ou ne s'imaginant pas dans d'autres possibilités qu'une mise sur le marché de l'emploi ou un retour de leur point de vue rarement envisageable à l'école. D'une manière générale, lorsqu'elles finissent par (re)découvrir l'étendue de l'offre de droits et services disponible en Mission locale, c'est l'étonnement et parfois le regret de ne pas être venues plus tôt qui prédominent. Parallèlement, la notion de « droits » ne fait pas ou peu sens, paraît pour le moins abstraite, et laisse perplexe la grande majorité des jeunes rencontrés. L'évocation des « droits sociaux », rarement spontanée, soulève plus de silences embarrassés voire de remarques sarcastiques que de commentaires positifs. Pour les politiques publiques de jeunesse et ses acteurs, ces résultats font écho à l'enjeu éducatif au cœur du questionnement sur l'accès aux droits. Être un « sujet de droit », avoir des « droits », les connaître, les comprendre, les exercer, les « faire valoir »<sup>227</sup> est loin d'être une évidence et constitue en cela un espace où se creusent et se sédimentent les inégalités. Face à cet enjeu social, économique, et politique, dans quelle mesure les acteurs du champ de la jeunesse, dont l'école, peuvent-ils participer à l'information, la sensibilisation, la socialisation, la maîtrise des « droits » et de leurs univers institutionnels, y compris ceux ayant cours au-delà de 25 ans ?<sup>228</sup>

## Concilier « égalité de droit » et « équité d'accès »

Une entrée par l'articulation des histoires de vie et des parcours sociaux offre une meilleure compréhension du phénomène du non-recours. A l'inverse d'une approche reportant la seule responsabilité du recours (et du non-recours) sur les épaules du destinataire de l'offre publique, il s'agit là d'une opportunité, pour les institutions publiques et politiques ainsi que pour les professionnels de terrain, de travailler sur la façon dont une offre de droits et de services apparaît plus ou moins visible, accessible, attractive, et juste. C'est aussi une manière d'envisager les « droits » dans leurs conditions inégales d'apprentissage, d'appropriation, et d'exercice. Prêter attention aux « échos institutionnels et professionnels » d'une approche par le non-recours permet alors de penser une offre publique qui puisse tendre vers une conciliation entre « égalité de droit » et « équité d'accès ». ■

**Contact : Benjamin VIAL,**

Doctorant au laboratoire CNRS PACTE,  
équipe ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services)  
Contact : [benjamin.vial@hotmail.fr](mailto:benjamin.vial@hotmail.fr)

**Odenore**

Observatoire DEs NOn-REcours aux droits et services

<sup>227</sup> SIBLOT Y, 2006, « Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires », Les presses de Science Po.

<sup>228</sup> DUMOLLARD M., HALTER J.-P., MARQUIE G. (dir.), 2014, « Les jeunes et la loi : les enjeux d'une pédagogie de l'éducation à la citoyenneté », Cahiers de l'action de l'INJEP, n°42.



## Portraits de jeunes

### Louis, le non-recours comme preuve d'autonomie

*Louis, 23 ans, sans diplôme, 2 ans en situation de non-recours*

#### Une arrivée en France à 15 ans, une scolarisation délicate

Louis quitte Haïti pour la France et une commune périurbaine de Haute-Savoie avec ses trois frères et son père, sa mère ne pouvant les accompagner pour raisons de santé. S'estimant alors bon élève, il accepte difficilement d'être rétrogradé en cinquième. La barrière de la langue, le ressenti des différences culturelles, et surtout l'absence de ses parents au quotidien compliquent d'autant son immersion dans ce nouvel univers de vie. « *Quand on est arrivés ici, on était quatre frères dans une maison et puis mon père qui est taxi en Suisse n'était pas trop souvent à la maison... On n'avait pas notre mère avec nous, c'était un peu difficile... On n'a pas trop eu la chance d'être toujours en famille, je pense que c'est ça aussi qui a joué un peu sur nos comportements, sur notre façon d'être quoi* ». Au gré des rencontres, Louis se détourne petit à petit de l'école, passe de plus en plus de temps dehors, et participe à de petits trafics. « *C'est les fréquentations, c'est avec les gens que je trainais qui sont pas toujours des gens fréquentables... qui sont pas là pour te donner des bons conseils, qui sont là pour faire des conneries... Une fois que tu es dehors tu t'habitues au style de vie, tu te débrouilles (rires)* ».

#### Devenir père de famille à 18 ans, l'acquisition d'un nouveau statut

« *Le jour de mes 18 ans, j'ai eu une fille ! (rires) Je pense que c'est ça aussi qui m'a un peu ouvert les yeux, qui m'a permis d'avancer un peu, de ne pas rester au même niveau...* ». La naissance inattendue de sa fille est vécue comme un véritable *tournant* pour Louis qui endosse alors le rôle de père de famille. Il quitte son CAP commencé sans conviction quelques mois plus tôt, emménage avec sa compagne et devient employé dans l'entreprise de ses beaux-parents. « *Une fois que ma fille est née, j'étais plus chez mon père, j'ai été habité avec elle et sa maman... Je me voyais mal aller à l'école et laisser la petite avec sa mère à la maison. Je voyais très très mal ça et puis, en même temps, je n'avais pas trop le choix* ». Entre l'acquisition d'un « statut » social reconnu et les obligations morales et économiques qui en découlent pour lui, Louis se saisit du contexte et s'engage dans cette nouvelle vie avec le sentiment de « devenir adulte ».

#### La séparation conjugale puis la galère

A la suite de « petites séparations » lui faisant perdre puis retrouver son emploi chez ses beaux-parents à plusieurs reprises, c'est la rupture définitive avec sa compagne, trois ans après la naissance de sa fille qu'il continuera de voir régulièrement. Entre-temps, la mère de Louis est décédée et les relations avec son père sont devenues épisodiques, ce dernier n'acceptant pas ses choix, notamment sa décision de quitter l'école et de refuser d'y revenir. Deux ans vont s'écouler, au cours desquels Louis cherchera en vain un emploi dans quelque domaine que ce soit et n'obtiendra en tout et pour tout qu'un contrat de deux mois en tant qu'agent de sécurité et quelques jours non déclarés de vendanges chaque année. Au fil du temps, il assiste impuissant à l'enlisement de sa situation socioprofessionnelle. « *C'est vraiment décourageant. Je ne sais pas (rires), je ne sais plus quoi penser quoi faire pour trouver un travail. Je ne sais pas* ». Sans pouvoir ni vouloir compter sur le soutien de son père, Louis s'appuie sur celui de sa tante, de son oncle et de ses cousines, aux niveaux financier et moral. « *Heureusement que j'ai ma tante, que j'ai mes cousines et tout, que j'ai ma famille qui sont là pour moi parce qu'autrement j'aurais déjà baissé les bras depuis longtemps* ». Alors qu'il est au courant de l'existence de structures – dont la Mission locale à proximité de son lieu de vie – destinées à accompagner les personnes dans leurs parcours, Louis se refuse à envisager le recours à une « aide » autre que celle de son réseau privé très proche. « *J'aime pas demander partout, des aides. Non, j'aime pas... Moi j'aime bien être indépendant, j'aime pas devoir quelque chose à des gens non* ».

Ce temps de non-recours à l'offre publique répond à une aspiration d'autonomie pour celui qui, depuis plusieurs années, était habitué à vivre par lui-même. De son point de vue, ne pas « demander », c'est d'ailleurs laisser la priorité à ceux qui en ont plus besoin. « *Je pense pas que je sois le seul sur la liste*

*d'attente quoi. En sachant qu'il y a des familles avec des enfants qui sont dehors et puis moi je suis tout seul avec mon frère, ça va, on peut se débrouiller quand même ».* Alors que l'un des risques du non-recours est d'alimenter un processus de désaffiliation en cours, Louis pense ici son « expérience » comme le choix de conserver sa liberté d'agir, comme le signe de sa faculté à conduire sa vie malgré tout, c'est-à-dire comme une preuve d'autonomie.

### **Le « retour vers » la Mission locale, un « nouveau départ » ?**

Cinq mois avant son arrivée en Mission locale, Louis déménage à quelques dizaines de kilomètres, dans une ville de 30 000 habitants. Il vit désormais avec son frère cadet dans un petit appartement dont le loyer est payé par son oncle. Il poursuit ses recherches d'emploi mais reste réfractaire à l'idée de se rendre dans une institution d'insertion. *« J'ai beaucoup hésité parce que je me suis dit ouais c'est des conneries quoi ! Parce que moi tout ce qui est Mission locale, Pôle emploi bah pour moi c'est des conneries. Ces gens-là je dis ouais ils t'aident pas quoi, ils te font perdre du temps pour rien quoi ».* L'image négative qu'il se fait alors de l'offre publique d'insertion légitime sa volonté de *faire sans* les institutions publiques et conforte son aspiration à se débrouiller par lui-même. Néanmoins, ce déménagement déclenche chez lui l'intention de prendre un « nouveau départ » dans l'optique de trouver sa place sur le marché de travail et de ne plus se sentir ainsi redevable de l'aide son oncle. *« Je me dis tu débarques dans une nouvelle ville, tu connais personne, justement c'est là qu'il faut que tu commences à te former, à réfléchir, à prendre conscience que voilà qu'il faut faire quelque chose, soit travailler, soit faire une formation. Je ne sais pas, être indépendant totalement ».* Il repère alors une formation en sécurité et, sur les conseils de plusieurs personnes dont un professionnel de la Maison des jeunes et de la culture, se rend finalement à la Mission locale avec en tête une demande précise à formuler. Sensible à l'accueil bienveillant qu'il reçoit et satisfait des perspectives ouvertes par sa conseillère, Louis s'engage dans une relation d'accompagnement qui demeure en construction au moment de notre rencontre. *« Et puis une fois que je suis allé, je vois sur quelles choses ils peuvent m'aider et que j'avais besoin et puis maintenant ça se passe super bien. Quand je vais les voir je suis content...Après je ne sais pas si dans ce qu'ils font ils concrétisent mais ils aident vraiment quoi ».* ■

**Par Benjamin VIAL**

Doctorant au laboratoire CNRS PACTE,  
équipe Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et aux services)

## **Leïla, se construire au travers des conflits et des chemins de traverse**

*20 ans, Sans diplôme, niveau Bac, un an et demi en situation de non recours à la mission locale*

### **Décohabitation précoce et conflit avec les instances éducatives**

Leïla se considère *« issue d'une famille assez aisée avec une éducation »*, d'un père cadre dans l'industrie métallurgique et d'une mère assistante maternelle, aujourd'hui séparés. À la fin du collège, elle choisit de ne pas aller dans son lycée de secteur de la banlieue Est Lyonnaise et privilégie un lycée d'un quartier bourgeois de Lyon pour *« être dans une ambiance studieuse »* ; ses résultats scolaires sont bons. En seconde, elle est en conflit avec ses parents, notamment son père, et va habiter avec son copain, majeur et ayant grandi à la Duchère<sup>229</sup>. Ses relations avec le lycée sont difficiles, son taux d'absentéisme est important, *« mais les notes, elles suivaient »*, elle se retrouve dans une forme de rapport de forces avec l'établissement, *« j'ai pris RV avec le CPE<sup>230</sup> pour lui dire que j'étais partie de chez moi de mon plein gré, je ne voyais plus mon père, un peu ma mère et que mon copain était majeur. Pour mes absences, quand ils appelaient mon père, il leur disait que j'étais plus sa fille, qu'ils se débrouillent. Quand ils m'appelaient, j'étais la plus heureuse du monde, je me disais « voilà, j'ai gagné ».* Ce qu'elle considère dans le contexte d'alors comme une victoire prend aujourd'hui un goût amer. D'après elle, le lycée, en représailles, lui fait subir une orientation en STG (Sciences et technologie de la gestion) qui ne l'intéresse pas, ce qui accentue son absentéisme *« STG, c'était tellement logique et simple. Je préférais être avec mon copain et lui aussi plutôt que de me savoir avec d'autres garçons en cours »*, elle ne va au lycée que pour les devoirs surveillés. Parallèlement ses

<sup>229</sup> Quartier d'habitat social de Lyon, aujourd'hui en rénovation urbaine.

<sup>230</sup> Conseiller principal d'éducation.

relations avec ses camarades ne sont pas des plus harmonieuses, elle sent qu'elle bouscule « l'entre soi », « *c'est assez stigmatisé quoi. C'est les gens du bème qui sont un peu comme ça. Quand on a un nom à consonance maghrébine, ça aide pas. Après, moi j'étais issue d'une famille assez aisée avec une éducation mais forcément vu que j'étais plus chez mes parents et que j'ai choisi le mauvais côté des choses donc voilà forcément ça effrayait cette fille qui venait avec ce garçon en "survét-basket", ça se voyait pas là-bas, forcément ça choque* ». Sa relation de couple a eu un impact non négligeable sur ses relations à l'institution, aux autres, peut-être même à ses parents.

### L'accès à l'autonomie par le travail

Dès 16 ans et demi elle travaille « au noir ». Le jour du bac en juin 2011, elle ne se présente pas à l'examen et reste évasive sur les raisons qui sont, dit-elle, « d'ordre personnel ».

De juin 2011 à fin 2012, elle vit toujours en couple et les « petits boulots » se succèdent : restauration, grande distribution, prospection téléphonique... Elle travaille pour subvenir à ses besoins et prouver son indépendance, notamment vis-à-vis de ses parents. « *Moi je ne rechigne pas dans le travail, j'ai besoin d'argent donc je me tais et j'y vais... Je ne suis jamais restée sans rien faire... Je me suis toujours débrouillée, déjà par rapport à l'argent, on a besoin de vivre et j'aime pas être dépendante des autres donc même si je pouvais ne pas travailler parce que mon copain gagnait assez bien sa vie...* ».

### Rupture amoureuse et prise de recul

Fin 2012, la rupture avec son copain la conduit à réintégrer le domicile de son père à Vaulx-en-Velin. La relation à son père est aujourd'hui « *le calme après la tempête. Nous sommes deux forts caractères qui se sont affrontés* ». Elle regarde aujourd'hui sa situation avec amertume. « *Je n'aurais pas dû me réveiller le jour où j'ai rencontré mon copain. C'est ce qui fait que je me retrouve dans cette situation. Moi ça me ressemble pas. J'ai tellement aimé cette personne que je me suis pliée en quatre. Mes amis me reconnaissent pas. Depuis un mois et demi que je ne travaille plus, j'ai bien fêté mes 20 ans, j'ai beaucoup bougé, je suis sortie, j'ai renoué contact avec mes amis. Il était très jaloux, même de mes copines* ». Leïla pense pouvoir prétendre à une position sociale plus élevée que celle à laquelle elle se destinait ces dernières années, « *un boulot au SMIC je pourrais pas, je vais m'en lasser, j'ai besoin que tous les jours ce soit un autre jour, faut que j'apprenne de nouvelles choses, pas répéter les mêmes gestes, les mêmes paroles... J'ai fait des boulots, je sais bien que je suis pas faite pour un boulot de manard. C'est méchant de dire ça, je sais qu'il y a pas de sous métiers, mais je suis pas faite pour ça et je veux pas compter mon argent en fin de mois* ». Elle a donc cessé les petits boulots et souhaite reprendre des études « *dans un pays comme la France, sans études on n'y arrive pas. (...) Quand on est qualifié, on est reconnu* ».

Si elle pouvait elle aimerait passer le bac et quelque part se remettre dans les rails. Mais elle n'a aucun des papiers qu'il faudrait pour se réinscrire au lycée (elle a déchiré ses bulletins au fur et à mesure et n'a pas son livret scolaire, le lycée de son côté lui dit ne pas l'avoir). Elle se rend compte qu'elle ne peut pas se débrouiller complètement seule et qu'elle a besoin d'être accompagnée. « *Je pourrais pas passer mon bac en candidat libre, je n'ai pas de problème pour l'apprentissage mais le fait de ne pas être accompagnée. Au lycée, on nous donnait des examens blancs, on était guidés* ».

Elle n'a pu s'inscrire pour passer un DAEU<sup>231</sup> l'an dernier car elle était trop jeune mais compte le faire à la prochaine rentrée scolaire. C'est une manière de rattraper une trajectoire scolaire dans laquelle elle ne se retrouve pas. Elle envisage la filière « droit » pour la diversité des débouchés qu'elle offre. Ce DAEU constitue un enjeu majeur pour elle.

### Reprendre le chemin des études et des institutions

Afin d'être accompagnée dans sa démarche d'inscription au DAEU, elle s'inscrit en janvier 2013 en Mission locale « *pour qu'ils puissent m'accompagner jusqu'à mon entrée en fac, pour qu'ils puissent m'aider à faire des démarches parce que moi je ne connais pas les dossiers de bourse et les trucs comme ça* ». Elle souhaite obtenir une bourse à l'Université pour ne pas avoir à être dépendante de son père pendant ses études. Appréciant voire revendiquant son autonomie ces dernières années, elle vivrait une situation de dépendance financière comme un retour en arrière.

Elle n'est pas satisfaite du type de relation proposée par la Mission locale d'une part à cause du manque de rapidité de réponse à sa demande et d'autre part à cause des propositions inadéquates

<sup>231</sup> Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires : diplôme national de niveau IV, qui confère les mêmes droits que le baccalauréat



qu'elle juge malvenues de réorientation/formation vers des filières professionnelles qu'elle a tendance à dénigrer. « *Ce qui m'embête c'est que quand on dit à des personnes qu'on veut reprendre ses études, le centre de formation par alternance, avec mon niveau ils ont quand même osé me proposer un BEP vente ! Quand on est hors-système scolaire, c'est forcément qu'on est comme les autres, qu'on a fait de la merde comme les autres. Alors que non, il y a plein de gens qui sont dans mon cas* ». La Mission locale lui renvoie ainsi une image en complet décalage avec celle qu'elle a d'elle-même, ce qu'elle vit mal.

Elle est néanmoins satisfaite de certaines propositions de la Mission locale (emploi d'avenir et stage professionnel) qui lui permettront surtout de prouver lors de sa candidature au DAEU qu'elle est motivée et qu'elle n'est pas restée sans rien faire. ■

**Rédaction : Laurence POTIÉ, chargée de mission**

## **Kylian, s'accrocher, malgré les ruptures**

*17 ans, sans diplôme, 1 an (minimum) en situation de non recours à la Mission locale*

Kylian habite aujourd'hui avec un demi-frère et une demi-sœur chez sa mère à Lyon. Celle-ci a longtemps travaillé dans les cantines mais ne peut plus exercer pour raisons de santé et a des difficultés à trouver un autre emploi. Il n'a aucun lien avec son père.

### **Un parcours marqué par les ruptures dès l'enfance**

Il est placé, enfant, dans une famille d'accueil chez qui il habite pendant toutes ses années d'école primaire. Il en parle en évoquant un niveau scolaire « *parfait* », mais « *mon comportement c'était n'importe quoi, j'avais des heures de colle, et ils ont voulu me virer souvent* ». A partir de la 6<sup>ème</sup>, il ne cesse de changer de lieu de vie et donc d'établissement scolaire où il ne fera quasiment jamais d'année complète. Au cours du premier trimestre de 6<sup>ème</sup> sa famille d'accueil déménage dans un village à 20 Kms de Lyon, il reprend contact avec son père, et part habiter chez lui dans le sud de la France en 5<sup>ème</sup>. Celui-ci le renvoie chez sa mère à Lyon. Il ne peut aller en 4<sup>ème</sup> au collège qu'à partir de Décembre, en l'absence d'ordonnance du juge pour habiter chez sa mère. Chaque année de collège, il dit passer en classe supérieure en se mettant à travailler au troisième trimestre et se souvient osciller entre 8 et 11 de moyenne. En seconde il est orienté en filière professionnelle : son premier voeu, cuisine, ne lui ayant pas été accordé, il intègre finalement une seconde "organisation et réalisation du gros oeuvre", son dernier voeu. Mais, « *ça me plaisait plus du tout. J'ai eu rendez-vous avec les principaux, ils m'ont menacé de faire un conseil de discipline, je ne suis plus revenu et ils ne m'ont jamais rappelé* ».

Il vit alors en foyer. Son éducateur référent lui propose un stage sur un chantier de jeunes de rénovation de château<sup>232</sup>. D'une durée initiale de deux semaines, Kylian le prolongera à cinq. « *Je faisais rien, autant travailler, c'est mieux, et pour l'anglais c'est bien* ». Il apprécie la vie communautaire, le climat international, la relation avec les adultes, s'investit dans « *des activités diverses pour toucher à tout* » et n'a aucun problème de comportement. Il trouve ensuite un autre stage de trois semaines en boulangerie pâtisserie qu'il apprécie beaucoup et cela se passe bien avec le boulanger. Quand son foyer déménage provisoirement d'une ville jouxtant Lyon à une ville à 15 Kms de là, pour rénovation, il ne tient pas plus de trois semaines. « *C'était trop loin... Je suis venu un après-midi et j'ai dit à l'éducatrice ouais c'est bon je me barre ça m'a fané... J'avais appelé ma mère pour la prévenir. Ils s'en foutaient* ».

### **Une période de désœuvrement et d'ennui**

De retour chez sa mère, commence une période d'ennui, de « *rouille* » avec les jeunes du quartier pendant presque un an « *Je n'ai rien fait du tout jusqu'au mois dernier. J'étais dehors, même la nuit des fois... J'avais plus de vie, j'avais un rythme, c'était même pas un rythme. On parle, on fume, on écoute la musique, tous les jours c'est pareil. ça fane, il n'y a plus rien à faire, on s'ennuie tout le temps. Toutes les cinq minutes tu vas entendre : putain c'est la rouille !* ». S'il est toujours en lien

<sup>232</sup> Nous n'avons pas eu de précision sur la nature de ce chantier mais nous supposons qu'il s'agit d'un chantier de bénévoles ouvert à tous types de jeunes français et étrangers.

avec des éducateurs, il juge que ceux-ci ne lui apportent rien. Il fume tous les jours du cannabis, encore aujourd'hui, et s'arrange pour avoir quelques ressources *« pour les sous, je me débrouillais, des vols et des trucs comme ça »*.

Cette période est pour lui un passage que de nombreux jeunes sont amenés à vivre, *« même là quand j'y vais je vois que c'est toujours pareil, que ça change pas... C'est quasiment tout le monde à peu près le même âge, entre 16 et 18 ans, c'est cette époque là. Il y en a d'autres comme moi dans le quartier. Ils vont comprendre ! (rires) Ils se disent pète sa mère, on va rien faire, même moi je me disais ça au début mais passe un an comme ça et tu vas voir ! »*.

### Une stimulation de son entourage pour aller à la Mission locale ...

Son entourage le pousse à aller à la mission locale *« Les éducateurs m'en avaient parlé, même mes potes et les grands (jeunes de 20-25 ans passés par la ML) du quartier ils me disaient « va à la Mission locale ! » Ma mère, elle poussait au début mais je m'en foutais, j'écoutais rien. Ça me soulait. J'avais la flemme, tous les jours j'avais la flemme »*. La pression est forte et ne se relâche pas, surtout de la part des jeunes *« ils me taillaient, ils me disaient ouais t'es un vieux niais, tu sers à rien, t'es un endormi, va à la Mission locale, tu fais rien. C'est parce qu'ils savent que si t'y vas pas, tu fais rien, c'est pas bon. Tant mieux qu'ils poussent comme ça. Un soir il m'a cher taillé et il voulait m'y amener et je lui ai dit ouais c'est bon j'y vais demain et il m'a dit demain tu me ramènes un papier, si t'as pas de papier je viens avec toi ! Et j'y suis allé, je me suis dit c'est bon j'ai que ça à faire, je fais rien, autant y aller »*. Il finit donc par faire la démarche en espérant obtenir un rendez-vous avec un conseiller et *« qu'on se consacre à trouver quelque chose, un apprentissage dans la cuisine »*.

### ... mais la déception est au rendez-vous

C'est la déconvenue qui l'attend *« ils m'ont dit vu que j'ai 16 ans je suis obligé de passer par le CIO (Centre d'information et d'orientation) avant parce que ça faisait plus d'un an que j'étais plus scolarisé... C'est la femme de l'accueil qui a parlé avec moi, je n'ai même pas été reçu par quelqu'un. Tous me disaient vas-y ! mais j'y suis allé pour rien... J'avais la mort, j'étais au bout »*. La déception est à la hauteur des efforts qu'il lui a fallu pour faire la démarche, et ce qu'il ressent comme un rejet de la part de la Mission locale l'arrête dans son élan *« le CIO j'ai mis du temps à le contacter aussi... Je me suis dit ils vont me faire pareil. J'ai dit à mes éducateurs, il faut prendre rendez-vous avec le CIO sinon ils vont m'envoyer je sais pas où, donc je me suis dit je vais dire à mes éducateurs de prendre le rendez-vous comme ça, ça passera mieux »*.

### Un « raccrochage » par la justice

Quelques soucis avec la justice l'amènent à être suivi par un juge. Sur son ordre il intègre l'Unité éducative d'activité de jour de Vénissieux pour six mois. Il est ouvert à cette perspective qui lui donne l'occasion d'un nouveau départ et il espère pouvoir réaliser son projet d'apprentissage en cuisine. *« Le but de l'UEAJ, c'est de trouver une formation. Ça fait deux ou trois ans que je suis intéressé par la boulangerie et on m'a dit que dans ce centre ils faisaient activité cuisine donc je me suis dit on va y aller. Dans tous les cas j'étais obligé parce que c'est la juge qui m'y a mis mais je me suis dit de toute façon ouais pourquoi ne pas y aller, c'est de la cuisine et en plus les éducateurs d'ici m'aident à trouver des formations »*. Il est satisfait de l'accompagnement qu'il reçoit *« ils nous aident ici, c'est eux qui ont pris rendez-vous à la chambre des métiers, c'est avec eux que j'ai posé des CV et des lettres de motivation, que je cherche des patrons sur le Pôle emploi »*. Il est encouragé par ses amis à ne pas lâcher son projet *« ils me disent maintenant t'as trouvé quelque chose, accroche toi »*.

Au moment où nous l'avons rencontré, en mai 2013, son objectif était de trouver un patron pour son apprentissage avant les vacances *« comme ça je passe de bonnes vacances, je sais que je vais faire quelque chose quand j'aurais fini les vacances »*. Bien qu'il se dise qu'il a maintenant deux ans de retard, des perspectives semblent s'ouvrir pour lui : *« aujourd'hui je me dis que je peux recommencer ; maintenant je suis motivé »*. ■

Rédaction : Laurence POTIÉ, chargée de mission